

	<p style="text-align: center;"><b>SECTION</b></p> <p style="text-align: center;">DEL</p> <p style="text-align: center;"><b>INDRE ET LOIRE</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>SECTION F.O.-DGFIP 37</b>  <b>DDFIP INDRE ET LOIRE</b>  <b>94 Boulevard Béranger</b>  <b>37 032 TOURS CEDEX 1</b>  <b>Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</b></p> <p><b>Adresse mèl :</b> <a href="mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr</a>  <b>Site de la section :</b> <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</a></p>
---	---	--

## Compte rendu du CHSCT du 20 décembre 2018

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 7 septembre 2018;
- 2 - Actualités de l'Inspecteur santé sécurité au travail (ISST);
- 3 – Actualité du médecin de prévention;
- 4 – Prévention des actes terroristes (GT du 13 décembre 2018) – pour information;
- 5 – Activité du standard téléphonique de Tours Champ Girault (GT du 13 décembre 2018) – pour information;
- 6 - Suivi des fiches du registre dématérialisé CHSCT (GT du 13 décembre 2018) ;
- 7 - Exécution du PAP 2018 (GT du 13 décembre 2018);
- 8 – Exercices d'évacuation aux Centre des Finances Publiques de JOUE LES TOURS, AMBOISE et LOCHES;
- 9 - Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT – 2018;
- 10 - Situation des agents de TOURS HABITAT au 31 décembre 2019 – pour information;
- 11 - Questions diverses.

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 7 septembre 2018 ;**  
Vote : CGT, SOLIDAIRES et FO DGFIP : POUR

**2 - Actualités de l'Inspecteur santé sécurité au travail (ISST) ;**  
L'ISST n'a pu être présent, ce point n'a donc pu être abordé.

**3 – Actualité du médecin de prévention**  
Mme BIZOUARNE étant absente excusée, ce point n'a donc pu être abordé.

**4 – Prévention des actes terroristes (GT du 13 décembre 2018) – pour information**  
La DGFIP met en place un plan d'action pour définir une démarche commune à tous les sites, afin d' améliorer et développer la culture de sûreté des agents.  
En Indre et Loire, le planning s'étalera tout au long du premier semestre 2019.  
Une première phase consistait à présenter le dispositif, en CTL et aux cadres (avec le document « vigilance attentat : les bons réflexes »), une seconde aura pour objectif de rédiger un règlement de sécurité des différents sites et de mettre en place une chaîne de communication (mallettes de crise, fiches de procédures).  
Le système d'alerte « attentat » devra se distinguer de celui de l'alerte « incendie » puisque

dans la première situation, l'urgence sera de se réfugier dans une zone de confinement et dans la seconde d'évacuer les locaux dans le respect des délais et normes établis. Des exercices et des formations seront proposés sur chaque site.

### **5 – Activité du standard téléphonique de Tours Champ Girault (GT du 13 décembre 2018) – pour information**

La mesure de l'activité du standard (de juin à septembre 2018) avait pour objectif de justifier ou pas son existence.

Il apparaît que la fréquence des appels est trop faible pour que le standard téléphonique soit maintenu.

Se pose, en conséquence, la question de la mission qui peut être proposée à la personne qui occupe actuellement ce poste compte tenu de son handicap.

La direction s'est rapprochée d'autres directions locales et de la direction centrale pour savoir s'il existait des missions « cible » pour les personnes mal voyantes. Apparemment, rien de concret n'existe en direction centrale et toutes les DDFIP sollicitées n'ont pas répondu à ce jour .

la DDFIP 37 espère pouvoir faire bouger les choses au niveau de la direction centrale afin qu'elle se saisisse du sujet (enfin) afin que les DDFIP ne soient pas dépourvues de solutions quand elles comptent dans leur effectif une (ou des) personne(s) mal voyante (s) pour répondre au mieux aux missions à accomplir et dans l'intérêt de l'épanouissement au travail de ces personnes qui ne méritent pas d'être « mises sur la touche ».

### **6 - Suivi des fiches du registre dématérialisé CHSCT (GT du 13 décembre 2018)**

Les demandes exprimées sur le registre dématérialisé sont reprises en séance et les réponses apportées sont en ligne.

### **7 - Exécution du PAP 2018 (GT du 13 décembre 2018)**

L'essentiel des actions à mener ont été réalisées ou le seront dans les prochaines semaines, à l'exception de celles qui présentent un coût excessif (le monte charges pour l'accès au sous sol sur le site BERANGER : 18000 € ; pose d'un auvent pour les chargements/déchargements au niveau du local affranchissements sur le site Béranger : 55 200 €).

Reste une exécution du PAP 2017 non réalisée qui paraît simple mais non réalisable compte tenu de l'environnement « sauvegardé » : la pose d'un éclairage à la trésorerie de Château Renault qui serait utile en raison d'une très faible luminosité en période hivernale lors de l'entrée ou de la sortie des locaux.

### **8 – Exercices d'évacuation aux Centre des Finances Publiques de JOUE LES TOURS, AMBOISE et LOCHES**

Les rapports ont fait l'objet d'un compte rendu aux agents des trois sites à l'issue de l'exercice d'évacuation.

Il est rappelé aux collègues que ces exercices ont pour objectif d'acquérir des automatismes si un incident réel devait se produire et nécessiter une évacuation d'urgence.

L'ensemble du CHSCT 37 déplore le comportement des collègues qui ne se plient pas spontanément à l'exercice.

## **9 - Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT – 2018**

Le CHS CT a consommé son budget 2018 (certaines dépenses ne sont pas payées à ce jour mais elles sont engagées, ce qui permet qu'elles soient prises en compte).

## **10 - Situation des agents de TOURS HABITAT au 31 décembre 2019 – pour information**

La direction s'est rendue sur le site pour rencontrer les agents et leur a confirmé qu'ils avaient tous vocation à être réaffectés à TOURS (la ville et non la RAN) s'ils le souhaitaient.

Ils pourront effectuer une demande de mutation le mois prochain, mais ne seront mutés qu'à la fermeture du poste, soit le 1er janvier 2020.

A défaut de faire une demande de mutation, ils seront mis à la disposition du Directeur le 1er janvier 2020 jusqu'au prochain mouvement du 1er septembre 2020.

## **11 - Questions diverses .**

L'assistante sociale, Mme HAEFFELIN, présente le cycle d'instantanés partagés qui se déroulera le 25 janvier prochain au NOVOTEL de Tours Centre Gare sur le thème « les nouvelles technologies au service du bien-être au travail ».

La direction précise que les éventuels écrêtements des personnes affectées à la caisse et à l'accueil ne seront pris en considération QUE s'ils sont consécutifs à une demande du chef de service.

Par ailleurs, le protocole qui régit l'articulation entre le soutien des agents SIP à l'accueil et le soutien du personnel de l'accueil au profit des SIP les mercredis et les jours de faible affluence sera rappelé aux chefs de services pour une application plus rigoureuse.

Le Président a précisé que la possibilité pour le département d'Indre et Loire, la ville de TOURS et la métropole Tours Val de Loire de faire le choix de l'agence comptable ne se concrétiserait pas dans l'immédiat du fait du coût de la masse salariale (550 000 € pour le département par exemple). Le sujet ne devrait pas être appliqué avant 2020...

Le CHS CT étant le dernier dans cette composition en raison des élections professionnelles, le Président a enfin remercié l'ensemble des membres pour le travail accompli compte tenu de l'ensemble des restructurations qu'il a fallu accompagner et pour l'implication de chacun ainsi que le côté positif quels que soit les sujets abordés.

En effet, suite aux élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu, la répartition de la représentation syndicale qui constituera le prochain CHSCT ne sera connue qu'à la mi février 2019, et il appartiendra, en conséquence, à chaque O.S. départementale retenue de désigner son ou ses représentants au CHSCT 37.

Le prochain CHSCT ne pourra donc pas se tenir avant mars 2019, mais chacun pourra se rapprocher du médecin de prévention, de l'inspecteur du travail, de sa hiérarchie, des organisations syndicales pour signaler un sujet qui serait de la compétence du CHSCT et également intervenir sur le registre CHSCT dématérialisé accessible sur ULYSSE 37.

**Vos représentants FO DGFIP 37** : Philippe BREGEGERE & Christophe-André MEUNIER